

Réunion du 11 octobre 2017

P.V. n° 1

Président : M. MASSE.

Présents : MM. BORDIER – CURIDA – DAUBA – DEMARQUE – GIRAUD – MARTINEZ – PLAINCHAMP.

Excusés : MM. SAINNEVILLE – RIDEAU.

Administratifs : MM. VALLET - MOUTHAUD (Pôle Compétitions).

CHAMPIONNATS

Avec quelques difficultés, notamment par des engagements tardifs, 3 poules de futsal évoluent au niveau régional : 1 R1 à 10 équipes (secteur 33/40/24) . 1 R1 à 8 équipes (secteur 86/79/16) . 1 R2 à 12 équipes (secteur 33/40/24). Quelques districts sont peu représentés en régional malgré un fort développement du futsal sur leur secteur. Les clubs pouvant accéder refusent systématiquement ce niveau de compétition.

De façon à rééquilibrer le nombre de rencontres sur la saison, le secteur Nord disputera une phase playoff après les 14 journées de championnat qui se terminent en mars. Cette phase concernera les huit équipes, en tenant compte du classement du championnat et selon la formule suivante :

- Semaine 13 : **a** = 1/8 . **b** = 2/7 . **c** = 3/6 . **d** = 4/5
- Semaine 14 : **e** = a/d . **f** = b/c
- Semaine 17 : **g** = e contre f.

Pour déterminer le représentant de R1 qui validera sa place pour les accessits en D2, une phase de playoff sera mise en place selon la formule suivante :

- Semaine 18 :
 - o 1^{er} R1 Sud / Perdant g
 - o Vainqueur g / 2^{ème} R1 Sud.
- Semaine 19 : sur terrain neutre : les deux vainqueurs de la semaine 18. Le vainqueur de cette rencontre représentera la Ligue de Nouvelle-Aquitaine dans la phase d'accession en D2 Futsal. Cette phase sera disputée entre 16 équipes pour 4 montées. 10 Ligues ont un seul représentant et 3 Ligues en ont deux (Paris Ile de France . Hauts de France . Pays de la Loire).

En ce qui concerne les accessions et les rétrogradations de nos championnats régionaux, elles seront finalisées lors de la prochaine réunion de novembre. Pour le R2, l'idée serait de renforcer en nombre d'équipes de ce niveau afin de pouvoir créer une pyramide avec le R1.

CHAMPIONNAT FUTSAL REGIONAL 1 - SECTEUR SUD

Match n° **19867206** – Sports Chantecler Bordeaux / A.J. Futsal du 29/09/2017

Courriel de Sports Chantecler Bordeaux Nord du 29/09/2017 à 14h54 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de Sports Chantecler Bordeaux.**

Amende de 28 euros pour forfait à Sports Chantecler Bordeaux (1^{er} forfait).

CHAMPIONNAT FUTSAL REGIONAL 1 - SECTEUR NORD

Match n° **20040820** – Futsal Angoulême / F.C. Montamisé du 06/10/2017

Courriel du F.C. Montamisé du 05/10/2017 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait du F.C. Montamisé**.

Amende de 28 euros pour forfait au F.C. Montamisé (1^{er} forfait).

CHAMPIONNAT FUTSAL REGIONAL 2 - SECTEUR SUD

Match n° **19877308** – A.S. Pessac Châtaigneraie (2) / Villenave d'Ornon Futsal du 30/09/2017

Courriel de Villenave d'Ornon Futsal du 29/09/2017 informant de son forfait, *adressé sur la messagerie personnelle de M. Robert CURIDA*, au lieu de l'avoir envoyé sur la messagerie **OFFICIELLE** de la **LFNA**.

A noter les présences de l'équipe locale et des deux arbitres désignés.

La Commission déclare le **forfait de Villenave d'Ornon Futsal**.

Amende de 28 euros pour forfait à Villenave d'Ornon Futsal (1^{er} forfait).

Les frais de déplacement des deux officiels, MM. MOKADEM Ahmed et LE BESQ Sébastien (102 euros), leur seront crédités par le débit du compte de Villenave d'Ornon Futsal, lequel aurait dû déclarer son forfait sur la messagerie officielle de la LFNA : pmouthaud@lfna.fff.fr et, de plus utiliser la messagerie zimbra, seule officielle.

Match n° **19877314** – Girondins Futsal (2) / A.S. Pessac Châtaigneraie (2) du 07/10/2017

Absence de Girondins Futsal (2) (club recevant).

A noter les présences de l'équipe visiteuse et des deux arbitres désignés.

La Commission déclare le **forfait de Girondins Futsal (2)**.

Amende de 28 euros pour forfait à Girondins Futsal (1^{er} forfait).

Les frais de déplacement des deux officiels, MM. DARTIAL Frédéric et BROSSIER Cyril (102 euros), leur seront crédités par le débit du compte de Girondins Futsal, lequel aurait pu prévenir la LFNA afin que celle-ci puisse avertir les officiels et l'équipe visiteuse.

REPORTS

Trop de reports en R1 sur les deux premières journées, 50 % exactement. La commission a été compréhensive et tolérante sur les motifs invoqués, désormais elle sera plus exigeante.

Les demandes justifiées de modifications de calendriers doivent parvenir à la Ligue, via footclubs, au moins 7 jours avant la rencontre (article 17 des Règlements Généraux de la LFNA). Les clubs proposent une date de report dans la semaine concernée, le service Compétitions et la section valident ou fixent une autre date en fonction du calendrier et des contraintes de la compétition.

LICENCES

Cette saison, toutes les équipes évoluant en championnats régionaux ne peuvent aligner que des joueurs titulaires d'une licence futsal (article 14, alinéa g du règlement futsal LFNA).

Plusieurs clubs seront contactés pour un nombre semblant insuffisant de licences futsal. Les réserves des adversaires en la matière seront étudiées.

COUPE NATIONALE

Cette saison, 34 équipes se sont engagées dans cette coupe contre 33 l'année passée en totalisant les deux ex-Ligues. La commission estime que l'on peut encore progresser car 4 districts n'ont aucun engagé (19 . 23 . 47 . 64).

La F.F.F., pour 34 engagés, accorde 3 qualifiés pour la phase Nationale qui débute au niveau des 1/32èmes de finale. Dommage de ne pas avoir deux engagés supplémentaires qui auraient permis d'avoir un 4^{ème} qualifié.

La section a écrit les règlements de cette coupe et en a établi l'organisation. Par contre, elle n'a ni le suivi, ni les tirages. Ces missions sont dédiées au service des Compétitions. Elle demande que quelques représentants puissent assister au tirage. Il leur sera ensuite plus facile d'intervenir auprès des clubs pour fixer les rencontres dans les délais et pallier à toutes les problématiques spécifiques au futsal.

- Le 1^{er} tour concerne 20 clubs : 15 du secteur Nord et 5 du secteur Sud.
- Le 2^{ème} tour comptera 24 équipes : les 10 vainqueurs du 1^{er} tour et les 14 exempts de niveau R1. Ce tour se déroulera au plus la semaine 45.
- Le 3^{ème} tour, au plus tard la semaine 49, regroupera les 12 vainqueurs du 2^{ème} tour avec tirage géographique.
- Le dernier tour du niveau régional est fixé début janvier, après tirage intégral des 6 qualifiés. Les 3 rencontres de ce tour se joueront dans un même gymnase. Actuellement, la commission enregistre trois candidats à l'organisation : les clubs de Tulle (19), Saintes (17) et Coursac (24). Décision sera prise dans le mois.

COUPE REGIONALE FUTSAL

Le 1^{er} tour est fixé au plus tard la semaine 6. Les équipes pourront s'engager par footclubs jusqu'au 31 décembre 2017. Elle se déroulera selon la même organisation que la coupe Nationale.

INTERDISTRICTS

Une discussion va s'engager avec la Technique pour envisager des Interdistricts de futsal pendant les vacances de février 2018. L'idée serait de consacrer le 1^{er} week-end à des éliminatoires, puis le deuxième à l'organisation d'un plateau avec les 4 districts vainqueurs.

Les sélections de districts seront composées uniquement de joueurs participant à des équipes futsal engagées en championnats ou en coupes. Les districts n'ayant pas de championnat auront la liberté de choix de joueurs d'herbe évoluant au maximum en division R2.

SELECTIONS REGIONALES

Le C.T.D. Futsal confirme que la F.F.F. demande à la LFNA de présenter deux sélections U15 et deux sélections U18 de Futsal. Elles seront opposées aux sélections de l'Occitanie le samedi 21 avril 2018. Toulouse serait une nouvelle fois candidate à l'organisation de ce tournoi. Cependant, il paraît aussi intéressant que la LFNA organise ce tournoi promotionnel pour le futsal, notamment dans un district en difficulté avec cette discipline.

Les cadres techniques devront mettre en place plusieurs rassemblements pour composer nos 4 équipes. Les meilleurs éléments peuvent espérer participer à un stage national de détection, voire intégrer nos équipes de France.

ARBITRAGE

Les décisions prises en Comité de Direction concernant les frais d'arbitrage donnent une visibilité aux clubs de futsal pour établir leur budget souvent très limité. Ils saluent cette décision pour une indemnité fixe, évitant ainsi les mauvaises surprises du passé.

Trois membres de la commission se sont investis dans le stage d'arbitrage le samedi 23 septembre 2017 au Haillan. Cependant, les autres membres font remarquer qu'ils ignoraient le déroulement de ce stage consacré à l'arbitrage futsal.

SUJETS DIVERS

La section souhaiterait pouvoir bénéficier d'un retour de son budget prévisionnel pour connaître si ses actions sont validées.

La section futsal est désormais composée de 10 membres, liste définitive validée le 5 octobre. Les membres sont missionnés pour la saison en cours.

En ce qui concerne les délégués, la règle retenue est la suivante :

- Le club qui en fait la demande verra un délégué désigné à ses frais.
- La section désignera un délégué dès qu'elle le jugera nécessaire, aux frais partagés entre les clubs en présence.

Gilbert Martinez est candidat au poste de délégué, représentant le football diversifié à l'AG de la Ligue de Football Amateur.

La section rappelle aux clubs que toutes les communications doivent être adressées uniquement au service Compétitions de la Ligue pmouthaud@lfn.aq.fff.fr par la messagerie zimbra, seule officielle (pas de messagerie personnelle).

Prochaine réunion : sur convocation.

Le Président,
Jean-Jacques MASSE